Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps / Cartes géographiques en couleur	Pages detached / Pages détachées
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Showthrough / Transparence Quality of print varies /
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur	 Qualité inégale de l'impression
Bound with other material / Relié avec d'autres documents	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	



Siz mois Trois mois....

Editeurs-Propriétaires.

33 St. Gabriel.

Le No. UN Sou

"Cas d'un fumeur à outrance. On lu

dit. Vous fumez trop, mon ami, Pas tant que vous croyez. work -- Voyons, mon cher; vous fumez tou-

Non: jamais deux cigares de suite.
Toujours un intervalle: cinq minutes;
quelquefois dix... Et jamais en dormant!

La soirée intime chez G.,. M. M... Désidément cette Mme G... est horriblement laide.

-: 57

Mile A. . charitablement !...
-Mais non: vous exagérez; "n'est pas aussi laide qu'e lo en a l'air.

Ly sur un album d'une de nos jolies mondaines.

al. Un médecin de nuit, récemment desi ! gné pour ses pénibles fonctions, est réveille pour un cas urgent.

Au moment de sortir, il lui prese par la tête une idée d'attaque nocturne, reil court à sa cheminée prendre son et

volver. Le femme du moribond, qui l'attend sur le souil de la porte, le regarde, un peu étonnée, et lui dit simplement: - Yous avez done bien peur de le manquier!

Pensée d'un camulard :

Il vaut mieux toucher plusieurs traitoments que d'en suivre un seul.

UNE CAUSEJEPINEUSE

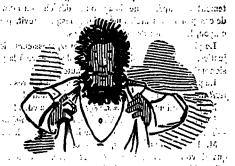
A l'audience correctionnelle, l'huissier de service appelle l'affaire Mizot contre Ciboral. Dans la salle, deux voix : l'une éraillée, l'autre sonore, répondent ensemble : " Présent!"



Un homme un peu obèse, à tête chauve, à face paterne s'avance, un côté du visage caché par son mouchoir; qu'une main tient roulé en tampon ; ce personnage s'asseoit au banc de la partie civile; c'est Mizot.

Un projectile vivant tombe au milieu du prétoire; petit, Sec, l'oil vif la peau bistrée, les cheveux noirs plantés droits comme si la barbe avait poussé en l'air : c'est Cibo? ral; il prend place sur le banc des prévenus.

Derrière la sellette, une toqué s'incline respectueuse ment dans la direction du tribunal, une robe ondule en plis solennels. Cette robe enveloppe le corps robuste, cette



toque coiffe le ches puissant de , M. Pinbleu, desenseur de l'inculpé. Du côté opposé de la barre, M. Delaciterne, avocat du plaignanr, est debout, le buste cambré, le poing sur la hanche, les lèvres serrees, l'œil matois.



M. le président.-Monsieur Mizot, quel est voire l'état?

15 1

the regulate out the

Le plaignant, abaitu.-Triste, tout à fait triste, monsicui le juge.

Le prévenu, d'un accent tronigne -Oh! la la 1

M. le président. d Ciberal .- Attendez d'avoir la parole (A, M. Mizot.) Je ne fais pas allusion à l'enflure dont vous semblez souffrir ; je vous demande quelle profession vous exercez?

Le plaiguant. Pardonnez moin, je suis numismate.

Le prévenu, inec exultation - C'est pas vrai!

M. le president. à Ciboral. Silence ! (A. M. Misot.) Quels sont vos griefs?

Le plaignant.-D'abord monsieur le juge, les ruines d'Athènes...

Athènes...
M. le président.—Je ne saisis pas bien....

M. Mizot a soulevé le tissu qui masquait à demi les traits. Il n'est atteint de fluxion d'aucune sorte. Ce mouvement, qui permet de le constater, met en même temps à découvert une annexe nasale de la couleur et de la forme



tendue de l'épiderme qui l'avoisine, à gauche. sont délicatement estompés d'une image où se détache, en noir, un de ces panoramas archaïques dans lesquels revit, par le crayon, le souvenir des cités dispaiues.

Le plaignant, avec douleur. - Voyez, messieurs de la justice, s'il est permis d'infliger, pareille epreuve à la phy-sionomie d'un citoyen inoffénsif, L'auteur...

Le prévenu, intercompant : Les tant d'histoires! Moi fecil mon maistrat, lavec farte, et le m'en faite!

M. To président, d'un jon severe, Talvez vous! Le prevenu, distenant le plaignant à un geste dedoigneux. -Y en a qui remercieralent: monsieur fait le renchéri.

M. le prisident! - Assez, vous dis je! Vous parlerez quand votre tour viendra. (A. M. Misot). Racontez au tribunal les circonstances de la cause.

Le plaignant.—Ile y a huit jours, l'après-midi, je dor-Perceiped that of the safete lander of the

Le prévenu, brusquement. - A côté de trois litres vides, mon jnge! Suffit d'ailleurs de contempler le "pif" à monsieur...

M. le président.-Prévenu, si vous interrompez encore. je crains d'etre forcé d'ordonner votre expulsion. Monsieur Mizot, poursuivez.

Le plaignant. - Pour lors, au réveil... à seule sin de détendre mes nerss... je me mets en marche, dehors ; les gens me montreraient au doigt en chuchotant. Qu'est-ce que j'avais donc de drôle? A'la devanture d'un magasin le me

Le prévenu, en sour dine. - Gros coquet, va!

Le plaignant.-Hélas! j'étais comme je suis!

M. le président.-Mais il me semble qu'un simple lava-

Le plaignant.—Un lavage? j'ai employé l'eau de savon.

la sandaraque, la lime, la pierre poace, le grattoir ; rien n'y a fait. LS avançant vers le tribunal.) Si vous voules frotter,

M. le président, froidement. Mon expérience ne reussi rait sans doute pas mieux que la votre. Assevez vous.

Le plaignant obeit, un peu froisse du relus qu'on lui ntime d'un ton sec.



découvert une annexe nasaie de la course de la les des colloques, le public a gague un terraine d'une pomme d'amour. L'opulent appendice et toute l'ée dos aux assistants. Mais quelques uns parviennent à l'apercevoir de profil. Il s'a-

brite aussitot derrière son tam-

Une voix, timidement .- On demande à voir.

L'huissier audiencier.

M. le président. - Ciboral, levez vous. Quels sont vos prénoms?

Le prévenu - Philoxène-Aristide.

M. le président.-Votre age?

Le prévenu.-Trente-trois ans.

M. le président.-Votre profession?

Le preveru. Artiste tatoueur et dessinateur sur vian-

M. le président. Sur...?.

Le prévenu - Viande, mon magistrat.

M. Pinbleu.-Le tribunal me permettra de lui expliquer que les spécialistes cumulent volontiers l'art du tatouage

avec celui de l'ornementation des morceaux de choix suspendus chez les bouchers ayant souci de parer leur marchandise.

M. Delaciterne.-J'ose dire que cette branche d'industrie est ordinairement l'apanage d'assamés sans aven:

'M. Pinbleu. - Je répondrai à mon confrere qu'elle exige, au contraire, l'honorabilité la plus

parfaite, à cause du péril qu'entraînerait pour la chair frafche la frequentation des affamés. l'ai l'honneur d'ajouter qu'elle compte parmi ses membres d'anciens prix de Rome, preuve qu'elle nécessite non seule-

ment de la conscience, mais aussi do talent.

M. Delaciterne.-C'est une hypothèse!

M. Pinbleu.-Après s'être acquis un renom comme professeur de tatousge et avoir formé des élèves brillants dans un port du Midi, mon client est venu à Paris, où le cumul des deux carrières lui assurait un magnifique avenir.

M. Delaciterne, entre ses dents .- Farceur !

M. le président.-Ciboral, quel était votre but en tra-

CHRONIQUE

1883 est disparu.

1882) avait été surtout remarquable par sa comete, par le passage de Vénus et par la guerre d'Egypte.

L'année 1883 a été principalement remarquable dans les vieux pays, par la calemmité de Java, le désastre d'Ischia. et par plusieurs guerres importantes en Afrique, dans le Soudan, Madagascar, en Asie, au Tonquin.

'Aux Erits Unis il n'y a eu rien d'ex traordinaire durant cette année, par contro, il y a où au Canada des évenements d'une grande importance, entre a utres, le miracle que M. Arthur Buies a fait en ressucitant le citoyen Blanchet mort depuis bientot vingt ans.

Helas! nos anciennes traditions s'en vont.

On ne sait plus faire les choses.

Imaginez-vous donc que mecredi ma tin, au, lendemain du jour de l'an, il n'y avait pas un seul homme devant le recorder pour s'être soulé la veitle.

Où sont donc les jours on chaque citoyen so faisait un devoir d'aller coucher..... au violon.

Nous dégénérous! Nous dégénérons! Il n'y a qu'au journal La Patrie où l'on ne dégénère pas.

Aussi, mecredi matin, il n'y avait que deux typographes à l'ouvrage.

Co jour là, à l'Etendard, non seulement tous les imprimeurs étaient à leurs cases, mais trois nouveaux sont venus demander de l'emploi à M. Trudel,

M. Trudel, ayant demanilé aux nouveaux venus, qui sont de Sorel, un certilicat de leur curé, l'un d'eux à répondu au grand vicairel qu'ils étaient allés, avant de quitter la ville, en demander un à leur pasteur, et que colui ci leur avait dit qu'il n'y avait que des fous et des hypocrites qui leur demanderaient

A cette réponse · le grand vicaire s'est fâché dur comme le fer et a flanqué mes deux gars à la porte.

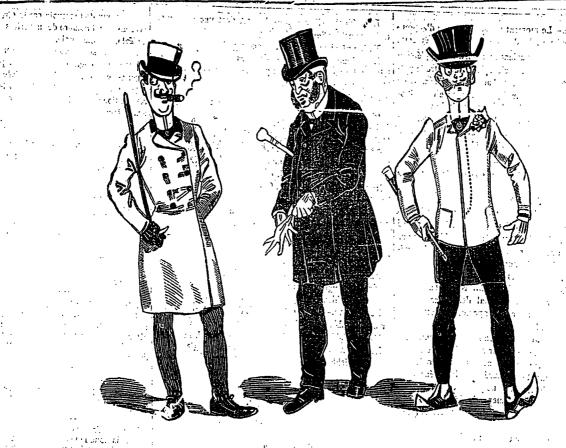
On nous informo que notre populaire impresario, M. Homier, du Théâtro Royal,-qui est à Montrent ce que le théatre du Madison Square est à New-York,vient de recevoir une dépêche de Sa Majesté Dom Pedro, l'empereur du Brésil, le saluant à l'occasion du jour de l'an, et lui annonçant qu'il sera son hôte du rant le prochain carnaval. 🛴

M. Ilomier, voulant prouver à l'illustre monarque tout le plaisir qu'il avait éprouvé à la réception de cette dépêche, lui a cuvoyé son portrait peint à l'huile de foie de morue.

*** 111 - 1 mel

Lo Cercio Catholique est furieux de la répense que Mgr. l'Archevêque a faite à M. Vincelette, à propos de la visite du jour de l'an.





Quelques visiteurs du jour de l'an pris sur le vif.

A propos do M. Vincolette, je lis dans PEleoleur : Antis " A Compa

On se demande si, parmi ceux qui dirigent l'asile de ce nom, il n'on est pas qui devraient plutôt en être les pension-naires : car, comme me le disait, il y a quelques années, un ancien employe de l'établissement : "Il y a des gens qui sont fous sans que cela paraisse ; il y en a d'autres qui paraissent fous et qui ne le sont aucunement, "D'où il

Reste à savoir lequel des deux : De l'être ou de l'paraîtr' vant mieux'? La passion qui n'port pas d'innettes, Ne vous voit pas tal que vous éles ; Et grace à son bougeoir. Chacun a sa manièr' de voir.

BINOCLE

Pour peu qu'on ait lu la prose De ce petit corps plein d'esprit Qu'on nomme le fils Liandry, (In est frappe d'une chose C'est de savoir si des deux, Filandreux vient de Landry Ou Landry de-Filandreux.

Argus.

M. Orieux, gentilhomime français bien connu à Montroal, vient d'ouvrir sur la rue St Jacques, vie à vis le bureau de Poste, une agence générale eu l'on s'occupera surtout de fournir aux familles des nonrices et des laveuses. cant sur le nez et la joue du plaignant une vue des ruines d'Athènes?

Le prévenu.-Mon président, ça n'était pas dans un mauvais dessein. (On rit) J'avais tout uniment celui de donner à M. Mizot une certitude, rapport à des propos qu'il disait mon travail mauvais teint... Mauvais teint! c'est un comble, quand on vend des sous neufs pour des vieilles médailles en les metta tà tremper!



(Nouveau rires; M. Minot, de sa main libre. fa t des gestes de denegation). Numismate, lui ! Il est bien plus connu comme pochard! Sur quoi je me suis dit: Attends, je vais t'illustrer. (Les rires redoublent). Un antiquaire, ça aime les fameux monuments d'autresois. Eh bien, quoi! je lui ai reproduit entre la narine gauche et l'oreille, un petit tableze que j'avais vu dans son échoppe, du temps que nous 1457 dions unis.

Le plaignant, accabil. - Méconnaissable pour le restant de mes jours!

Le prévenu.-Moi, [mon magistrat, je le trouve plus séduisant comme ca.

M. Pinbleu.-Evidemment! Le Propylée, le Parthénon, le temple de la victoire, toute cette résurrection ne dénotet elle pas qu'un véritable archéologue protégeait .M. Mizot? and the little of the Ward Law



Le prévenu.-Mêmé que son cartillage était tout pointillé, dont ça provenait qu'il se " piquait le nez " d'après le bruit public; lui prétendait d'une ancienne petite vérole. Positis, nonobstant, qu'avec mon procede je l'ai dégrèlé

Le plaignant, d'une volx sourde. L'imposteur l'après toutes ses persécutions l.

M. le président. Quelles persécutions 2, qu'y a t il cu encore? encore? company about the control of the control of the con-

and the contract about within ्रक्ता के कि विभिन्न का कि **उठ उने** द्वारी के द्वारा के का with the real of a transfer to the same

M. Delaciterne.-Le moment me semble venu d'appren dre au tribunal qu'entre la date de l'assignation et cette audience une charge supplémen-



taire s'est produite contre le prévenu. Charge, messieurs, c'est celle de son adversaire que Ciboral e, dans un esprit de vengeance, multiplié aux étaleges des nombreuses boucheries dont il est le Raphaël.

M. Pinbleu, argrement. - Je

prie mon éminent confrère de ne pas so servir de termes injurieux.

M. Delaciterne, de même. - Mon honorable consière, voudra bien, je l'espère, se dispenser de me donner des leçons dont je n'ai aucun besoin. Je dis que son client à abusé d'une déplorable facilité à attraper la ressemblance, pour découper notre sihouette sur les culottes de bœuf, les poitrines de veau, les gigots de mouton

Ce prévenu. Pas les gigots l'ie proteste!

M. Pinbleu.-Les moutons, jamais !... Nous demandons acte au tribunal des inexactitudes

effrontément apportées à cette bar



M Delaciterne - On a l'outrecuidance de venir nous vilinender, messieurs, après nous avoir si odieuse. ment caricature que les menagères du quartier ne passent plus devant un assortiment de betail sans s'é. crier: Tiens! Monsieur Mizot! (Ex-

plosion d'hilarité.

M. Pinbleu.-Invoquez tout de suite l'article 286 du Code pénal ordonnant que les exemplaires soient confisqués!

Cette apostrophe virulente porte au plus haut dégré la joyeuse humeur de l'assistance. Toute contrainte s'évanouit. Des spectateurs mugissent, d'autres beuglent, quelquesuns bêlent. L'huissier s'élance, la mine surieuse et bouleversée.



M. le président.-Je n'hésiterais pas à faire évacuer le salle, si ces cris d'animanx se renouvelaient. l'invite M. Delaciterne à circonscrire sa plaidorie dans les limites de la citation. 1/2/12



M. Delaciterne.-La publication de dessin non autorisé est flagrante. Je demande l'application de la loi.

M. Pinbleu.-Pourquoi pas une condamnation pour dégradation d'un monument public ? 1, 1

M. Delaciterne. - Ainsi, vous niez le dommage? Vous nous avez blessé...

M. Pinbleu. - Dans votre amour-propre?

M. Delaciterne.-Vous avez fait de nous un objet de risce; nos affaires de cœur en soussiriront surement...

M. le président. -- Action civile, alors, article 1382.

Le prévenu. - Des affaires de cour avec une "trompet-

te "comme la sience!"

M. le président gusétes incorrigible! Taiset yous!

St Malo, sa ville natale.

Le plaignant Méssicus les juges, si l'arsenal de nos lois est dépourvu d'une arme pour le châtiment du couper même temps, comme par le le limite de la limite de la

pouvoir législatif...

Les lamentations de M. Mizot se perdent au milieu des préoccupations du tribunal. Le président et les assesseurs se consultent. En facefd une lacune du Code, leur perplexité paraît extrême. M. Mizot est alterré, Ciboral, à sa place, se démène

avec energie Tout à coup, il fend l'air de ses bras, se dresse sur ses pieds, fait un pas en avant.

Le prévenu.-Le nez grêlé. mes magistrats, n'oubliez pas le nez grêlé!

M. le président. - Que voulez-vous dire?

Le prévenu. - Autant de trous d'écumoire, autant de piqures de l'aiguille à tatouer : c'était la guéfison.

M. le président, réveur.- Et alors?

Le prévenu.—Alors est ce que je devais palancer à gué-rir mon, semblable ?... J'ai sourni le remede...

LIM. le président, se frappant le front.-Sansidroit. Le prévenu, étonné. - Comment, mon magillerat ?

M. le président. Vous n'êtes pas pharme



Le prévenu ouvre la bouche pour retorquer l'argument. Son désenseur lui allonge un coup de poing dans l'échine. Trop tard. Le tribunal a repris sa délibération. En moins de temps qu'il ne lui en faut pour se rasseoir, Ciboral (philoxène Aristide) s'entend condamner à trois jours d'emprisonnement et trente deux françs d'amende pour exercice illégal de la pharmacie.

-Nous étions sauvés ; voilà qui vous apprendra à retenir votre langue, lui glisse dans l'oreille M. Pinbleu, à la sortie.

Point de rancnne, d'ailleurs, entre les avocats.

M. Pinbleu et M. Delaciterne volent vers l'autre, se serrant la main avec une effusion chaleureuse et s'adressent, sur leur éloquence, de mutuelles congratulations.

-On voit bien qu'ils n'ont pas été tatoués, eux, murmu re piteusement M. Mizot.

Le bonhomme n'est content qu'à demi. Son mouchoir collé à la joue, il fend la foule babillarde. Comprenant les égards dus à une grande infortune, les groupca a'écartent respectueusement pour lui frayer un chemin.

A. DALSEME.

M. Orieux doit recevoir par le Circus. sion un grand nombre de nourrices de

M. Orieux so propose de s'occuper en même temps, comme par le passé, à proléger ses compatriotes à leur arrivée au pays, en leur faisant obtenir les meilleures positions dans le commerce ou le journalisme.

M. F. X. Beaudry vient d'ê fre blessé gravement par uno brique qui est tombee d'une de ses cheminées.

_{}*

Il doit prendre une action en dommages contre... lui-meme.

On croit que les choses vont s'arran. ger à l'amiable.

JULES VALLON.

GRAPPILLAGES.

Géométrie descriptive :

L'Examinareur. - Si vous faites tourner un trapèze autour d'un de ises côtés, qu'est-ce que cela engendre?

L'Elève.-Ca engendre la mélanco.

Définition d'un chasseur.

La façon dont on se marie aujourd'hui ressemble beaucoup au tir au

Boulevardiana:

-Vois donc la belle baune!... et ses cheveux !... Quelles superbes nattes !... plusinoires que le noir charbon !...
—Admirable, en esset !... Du vrai bi-

carbonate !...

Tournée d'inspection. Le général s'adresse à un capitaine dont la figure enluminée ne dénote pas précisément la tempérance :

-Dites moi, capitaine, vos fourra-ges sont ils de bonne qualité?

–Oui, général. –Et l'ean ?

Dame! les chevaux ne s'en plai-

Dans un cercle... vicieux. On houspille un monsieur surpris en agrant délit de portées préparées.

Le monsieur se révolte : -Moi, dont l'arbre généalogique a

des racines... --Grecques ?·····

Au cercle; Tu sais que X... vient d'avoir une

oasse de quinze ? . -Parbleu, un veinard comme lui! Il se jetterait d'un cinquième, qu'il tomberait sur sa belle mère ! ...

240 Sept 2

-La Carnaval et L'Alphonse. Deux magnifilue casques nouveaux offerts au public pour cet hiver, par la maison Dérome & Lefrançois, 614, Rue Ste Catherine, Hontréal. Cette maison offre au public ce qu'il y a de plus siche en fourrires de foutes sor-23 fabriquées dans les styles les Bouveaux. Aussi on repare les contrures a court délai et à très bes prix.